

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Prix de l'Abonnement
 Edition quotidienne, par an..... \$3.00
 Edition hebdomadaire, par an..... 1.00
 Invariablement payable d'avance.
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE: S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF: HECTOR FABRE

Prix des Annonces
 Six lignes, première insertion..... \$0.50
 Chaque insertion subséquente..... 0.12
 Chaque ligne en sus, première ins. 0.06
 Chaque ins. subséquente, p. ligne.. 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT
DU 15 JUIN 1881.

L'AFFAIRE MATAPAN

(Suite.)

—Il est donc l'ami de ce Julien? dit le juge avec amertume.

—Non, mais il sait que son père est mon ami et il n'abandonne pas les gens lorsqu'ils sont dans le malheur.

Laissons cela. Il n'est pas question de ce qu'a fait Jacques, mais de ce que tu vas faire. Quand interrogeras-tu le jeune la Calprenède?

—Je l'ai interrogé. Il sort d'ici.

—Ah! et que t'a-t-il dit?

—Il a refusé de répondre, et il a pris avec moi un ton si inconvenant que j'ai dû le renvoyer au dépôt.

—Qu'est-ce que c'est que ça, le dépôt? Une prison, sans doute.

—Une prison... provisoire.

—Je m'en doutais. Alors, il a été raide et hautain?

—Au delà de toute expression.

—Bon cela!

—Comment? vous approuvez son attitude!

—Je la blâme, mon cher, mais j'en conclus qu'il est innocent. Les coupables s'humilient devant la justice.

—Je regrette de vous dire, ma tante, qu'en principe je suis d'un avis tout opposé au vôtre, et que, dans l'espèce, je crois à la culpabilité du prévenu.

—Dans l'espèce! quelle langue tu parles maintenant! Et sur quoi fonde-tu ton opinion? Tu as donc des preuves?

—Pas encore. J'ai à peine eu le temps de prendre connaissance de l'affaire. Mais toutes les apparences sont contre lui.

—Quoi, par exemple?

—Julien de la Calprenède a dissipé depuis sa majorité, c'est-à-dire depuis deux ans à peine, la fortune que lui avait laissée sa mère.

—La belle raison! ton frère Jacques y a mis plus de temps, mais il arrivera prochainement au même résultat. Le crois-tu capable de voler?

—Julien mène une vie de désordre. Il est joueur.

—Jacques aussi.

—Julien est criblé de dettes, ou plutôt il l'était, car dans la journée d'hier il a payé ses créanciers. Et naturellement on se demande où il a pris l'argent qu'il leur a remis.

—Et naturellement aussi tu crois qu'il l'a pris chez M. Matapan. Qu'a-t-il dit pour expliquer qu'il l'avait?

—Il a prétendu qu'il venait de le gagner dans un tripot dont il a donné l'adresse. J'y ai envoyé un commissaire de police, et ce commissaire a constaté que l'homme qu'il désignait comme tenant cette maison de jeu clandestine avait disparu ce matin. C'est là, convenez-en, un hasard qui arrive bien à propos pour m'empêcher de vérifier l'allégation du prévenu.

—J'en conviens, si tu veux, et je passe à un autre ordre d'idées. Sais-tu ce qu'on lui a volé à ce Matapan?

Cette question rappela au juge ce qu'il avait vu la veille dans le salon de la rue de Castiglione et elle le troubla fort.

—Oui, ma tante, répondit-il avec embarras, je le sais depuis une heure. On lui a volé un collier d'opales entourées de brillants.

—Et tu supposes que Julien a vendu ce collier pour se procurer de l'argent?

—Je ne suppose rien, balbutia M. de Courtaumer. J'ai ordonné qu'on fit des recherches chez les joailliers qui ont pu acheter ces pierres dont la description exacte a été donnée par le plaignant.

—C'était inutile. On ne trouvera rien.

—Pourquoi? demanda timidement Adrien, qui tremblait d'apprendre la vérité.

—Parce que ce collier n'a pas été vendu.

—Comment savez-vous cela, ma tante?

—Comment? mon Dieu, parce que je suis bien sûre de ne pas l'avoir acheté...

—Expliquez-vous, je vous en supplie! s'écria le juge éperdu.

—Et parce que je l'ai, continua tranquillement la marquise.

—Vous l'avez!

—Parfaitement. A telles enseignes que je te l'ai montré hier soir et que le voici.

En disant cela, Mme. de Vervins fouilla dans un petit sac en maroquin qu'elle tenait à la main.

Elle en tira le collier et elle le jeta dédaigneusement sur le bureau du juge d'instruction.

La scène était à peindre.

M. de Courtaumer, pâle comme un mort, regardant d'un air effaré les opales qui chatoyaient au beau milieu du réquisitoire du procureur de la République, et sa tante refermant avec un flegme parfait son sac en maroquin, formaient un tableau comme on n'en voit guère dans les cabinets des juges d'instruction.

—Eh bien! demanda en souriant la marquise, penses-tu maintenant que ce garçon a vendu le collier de M. Matapan?

—Il ne l'a pas vendu, c'est évident, balbutia le neveu tout éperdu, mais...

—Mais il l'a pris, puisque je te l'apporte... à moins que tu ne me soupçonnes de l'avoir volé.

—Il vous l'a donc remis?

—Non, c'est son père qui me l'a remis hier au soir. Et il l'avait trouvé hier matin dans le cabinet de travail qui sépare sa chambre à coucher de la chambre de Julien.

—Mais c'est la condamnation de ce malheureux.

—Je ne vois pas cela. Si Julien avait volé le collier, c'eût été apparemment pour en tirer parti. Il ne l'aurait pas laissé en évidence sur le tiroir d'un meuble que tout le monde pouvait ouvrir. La clef y était. En supposant même qu'il eût commis cette sottise incompréhensible, il serait revenu chercher l'objet. Or, il est sorti de très bonne heure et il n'est pas rentré de toute la journée. Son père, qui le cherchait partout, espérait qu'il reviendrait cette nuit. Le pauvre Julien n'avait garde, puisqu'il a couché en prison.

—Mais enfin comment ce collier se trouvait-il chez M. de la Calprenède? Il faut bien que quelqu'un l'y ait caché.

—Il est certain qu'il n'y est pas venu tout seul. Qui l'y a mis? C'est un point que je ne me charge pas d'éclaircir.

—Et qu'il faut cependant éclaircir à tout prix, car si ce n'est pas Julien...

—Supposerais-tu que c'est son père ou sa sœur?

—Non, sans doute, mais...

—La Calprenède est aux trois quarts ruiné, mais il ne se déshonorerait pas pour se procurer de l'argent, alors même qu'il mourrait de faim. D'ailleurs je viens de te dire qu'il est accouru chez moi tout exprès pour me raconter son cas. Quant à cette chère Arlette...

—Personne ne songera à l'accuser, mais le comte a des domestiques...

—Deux braves filles, incapables de prendre un sou qui ne leur appartient pas. Et au surplus, qu'importe tout cela? Les opales de M. Matapan sont retrouvées. Donc, l'affaire est finie.

—Vous vous trompez, ma tante, dit vivement le juge. Un vol a été commis, et la restitution de l'objet volé n'arrête pas les poursuites. La loi est formelle.

—Je ne dis pas le contraire. Mais on peut ne pas l'appliquer dans toute sa rigueur.

—Cela ne dépend pas de moi.

—Mais si; tu as, si je ne me trompe, le droit de décider qu'il n'y a pas lieu de donner suite à une affaire.

—Et vous croyez qu'en conscience je pourrais agir ainsi dans le cas présent!

—Pourquoi pas? Tu n'as qu'à rendre le collier au sieur Matapan et à lui demander de retirer sa plainte.

—Moi! rendre le collier! vous n'y

pensez pas! Je n'y veux même pas toucher. Il me brûlerait les doigts. Et comment expliquerais-je qu'il se trouve en ma possession?

—Tu n'expliqueras rien du tout. Tu diras: On me l'a envoyé, le voilà. Prenez-le et laissez-moi en repos. L'instruction est close.

—En vérité, ma tante, vous vous faites une étrange idée des devoirs d'un magistrat...

—Encore!

—Comment pouvez-vous croire qu'on se contenterait d'une pareille déclaration? On ne manquera pas de me demander de qui je tiens ce collier. Et si je disais que je le tiens de vous, on vous mettrait en cause. On vous interrogerait. Conviendriez-vous que vous le tenez de M. de la Calprenède qui l'a trouvé dans son appartement? Autant vaudrait confesser que son fils est coupable. Plutôt que d'en venir là, je préférerais, je vous le jure, donner ma démission.

—Ma foi! mon cher, tu ne ferais pas mal. Il y a un an que je te le conseille, et beaucoup de tes collègues t'ont donné l'exemple. Mais je sais que ta femme n'est pas de cet avis, et tu es bien libre de te gouverner à ta guise... et à la sienne.

Ce que je te demande, c'est de tirer mon excellent ami de la Calprenède d'une situation atroce; et il ne tient qu'à toi. Rends ce trimborion à son maître, et ensuite...

—Je ne ferai pas cela, ma tante, et je vous prie instamment de le reprendre.

—Moi! jamais, au grand jamais! Je les ai assez manées, ces vilaines pierres, elles ne rentreront plus chez moi.

Et, à propos... je t'étonnerais bien si je te disais que je m'imagine les avoir déjà vues autrefois. J'ai eu un vieil oncle qui était chevalier de Malte avant la Révolution, et qui collectionnait les bijoux anciens. On n'en a guère trouvé chez lui quand il est mort. Qui sait si ce collier ne lui a pas été volé?

—Pas par M. Matapan. Il n'a que cinquante ans, et mon grand-oncle est mort, je crois, en 1824.

—Oh! je ne l'accuse pas, ton Matapan. Mais il fera bien de ne plus accuser Julien de la Calprenède. Tu obtiendras de lui qu'il se désiste. C'est tout ce qu'il faut. Je compte sur toi.

Et sur ce, je m'en vais, dit Mme de Vervins en se levant brusquement.

—Je ne vous retiens pas, ma tante, car j'attends des témoins; mais, au nom du ciel, emportez ce collier.

—Non pas. Il est fort bien ici. Je l'y laisse.

—Vous ne comprenez donc pas que vous me placez entre deux alternatives épouvantables... avouer que c'est vous qui avez servi d'intermédiaire au voleur... ou mentir.

—Mais, grand enfant que tu es, quand je l'emporterais ce bijou du diable, ta situation serait la même: tu l'as vu, tu sauras toujours où il est. Et n'en pas parler, ce sera mentir par réticence. Continueras-tu à instruire l'affaire de ce garçon comme si tu ne savais rien de plus qu'il y a une heure? Je t'en défie bien. Et, je te le répète, tu n'as pas d'autre moyen de t'en tirer que de suivre mon conseil. Rends le collier, obtiens que Matapan se désiste. Tout sera dit. Je serai ton obligée, et tu n'auras rien à te reprocher, car Julien de la Calprenède n'est pas... ne peut pas être un voleur. Le collier était chez lui, c'est vrai; mais tu verras qu'on découvrirait un jour qu'on l'y avait mis pour perdre ce garçon et faire mourir de chagrin son père et sa sœur. Et je ne serais pas très surprise que l'auteur de cette infamie fût Matapan... oui, Matapan lui-même.

La marquise parlait en ore, lorsque l'huissier entra discrètement et vint parler tout bas à M. de Courtaumer, qui répondit d'une voix caadée:

—Faites attendre.

—Qu'y a-t-il? demanda Mme de Vervins.

(A continuer.)

MAISON DE BAINS ET SALON DE BARBIER

Tabacs, Cigares, Pipes, Rasoirs, etc.
No. 63, rue Buade, Haute-Ville

(EN FACE DE LA BASILIQUE)
Afin de répondre à la demande du public il a cru devoir faire les travaux nécessaires pour remplir cette lacune qui existe depuis longtemps à Québec et espère mériter une part du patronage des citoyens et des étrangers. Une salle de lecture est attachée à cet établissement.

Le soussigné tiendra aussi constamment un assortiment de Cigares, Tabacs, Pipes, etc., et profite de cette occasion pour annoncer qu'il a en mains un magnifique choix de Rasoirs qu'il vendra à des prix réduits. Il invite spécialement Messieurs les Barbiers à lui faire une visite.

Les livres de souscriptions sont maintenant ouverts pour les personnes qui voudront souscrire pour la saison.
E. LAPOINTE, Propriétaire.
Québec, 3 juin 1881.

AVIS SPECIAL. Aux Photographes. MME. GASTONGUAY

Est maintenant prête à fournir à très bas prix toutes espèces de matériaux et accessoires de Photographie.

VENANT D'ÊTRE REÇU:
12 boîtes de Ferratopie.
5 lbs. de Coton à poudre Anthony.
Ether et Acide Anthony.
Iodides Anthony.
2 rames de Papier Rives, bleu et blanc.
Grand assortiment de Cadres et Passe-partout en Ferratopie, au plus bas prix du marché.

Mme Gastonguay s'est assurée les services du photographe bien connu M. Thos. Ellison pour diriger son établissement.

Photographies exécutées dans le meilleur style pour \$1.00 la douzaine.

Les photographies étamées de Ellison sont les meilleures et ne peuvent pas être surpassées à Québec.
Le colodion de Ellison, pour photographies étamées, est célèbre.
M. Ellison est décidé à faire tout son possible pour satisfaire le public, tant sous le rapport du prix que de l'exécution.

Mme GASTONGUAY,
No. 115, rue St. Joseph, St. Roch,
Enseigne du Pavillon Américain.
Québec, 3 juin 1881-15j

Compagnie de Navigation de Richelieu et d'Ontario.

Ligne de la Malle Royale entre Québec, Montréal, Kingston, Toronto, Hamilton, et tous les ports intermédiaires

Les magnifiques bateaux QUEBEC et MONTRÉAL qui voyagent entre ces deux villes, partent régulièrement comme suit:
Le QUEBEC, Capt. Nelson, les mardis, jeudis et samedis, et le MONTRÉAL, Capt. Burn, les lundis, mercredis et vendredis, à CINQ heures P. M., de Québec, arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.

Entre Montréal et Hamilton
Les bateaux Algerian, Passport, Corsican, Spartan, Corinthian; un d'eux laissera le Bassin du Canal à NEUF heures A. M., tous les jours excepté le Dimanche, et de Lachine, à l'arrivée du train qui laisse la Station de Bonaventure à MIDI.

Bureau des Billets, où on peut se procurer des cabines chez R. M. Stooking, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, Quai Napoléon.
A. DESFORGES, Agent
Québec, 5 mai 1881.

G. H. BURROUGHS

Courtier d'Actions de Banques et Agent Général.

Parts de Banques achetées pour comptant ou sur marge.
Débiteurs des chemins à barrières achetées. Argent prêt sur hypothèque, etc.
Société de Prêts et Placements de Québec.
Société de Construction des Artisans achetées et vendues.
Sécurités de toutes espèces achetées.
Argent prêt sur hypothèque, etc.
Echange Sterling acheté et vendu pour les Banques et les marchands.
Billets de la Banque d'Angleterre achetées.
Greenbacks, Argent Etranger, etc., achetées.
Agira pour les parties dans toutes espèces de transactions financières et commerciales.

BUREAU: No. 107, RUE ST. PIERRE, Vis-à-vis la Banque de Québec, Basse-Ville, Québec.
14 mai 1881.

F. X. LEPAGE

Marchand de Nouveautés
RUE DE LA COURONNE
St. Roch

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir une grande quantité de nouvelles importations consistant en 30 caisses de Chapeaux, Drap noir, Tweeds de toutes sortes et de tous prix, Valises, Manteaux, etc., etc.

Articles de douil comprenant Etoffes noires, Cabourg, Mérinos, Paramattas, Cachemires, Alpaca, Crêpe et Crêpe noir de tous les prix.
Québec, 23 mars 1881-14

Chemin de Fer Intercolonial.

1881—SAISON D'ÉTÉ—1881

Le et après LUNDI, le 6 JUIN, les Trains marcheront tous les jours, les Dimanches exceptés, comme suit:—

Laisseront la Pointe-Lévis
Temps de Chemin. Temps de Québec.

Express pour Halifax et St. Jean
Jean 7.30 A.M. 7.15 A.M.
Accommodation et Malle. 11.00 A.M. 10.45 A.M.
Fret 7.30 P.M. 7.15 P.M.

Arriveront à la Pointe-Lévis
Express d'Halifax et de St. Jean
Jean 8.50 P.M. 8.35 P.M.
Accommodation et Malle. 6.25 P.M. 6.10 P.M.
Fret 5.15 A.M. 5.00 A.M.

Les trains qui vont à Halifax et à St. Jean se rendront à leur destination le Dimanche; ceux qui partiront de St. Jean et d'Halifax arriveront à Campbelltown.

Le char Pullman attaché au convoi qui laisse la Pointe-Lévis les Mardis, Jedis et Samedis, se rendra directement à Halifax, et celui qui suivra le convoi les Lundis, Mercredis et Vendredis, ira droit à St. Jean.

Lundi, le 6 Juin, le nom de la Station St. Octave sera transporté au Petit Metis, et celui de la Station du Pavillon Metis à St. Octave.
D. POTTINGER,
Surintendant en Chef.

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N.-B.
31 mai 1881.
3 juin 1881.

Chemin de Fer Q. M. O. & C.

CHANGEMENT D'HEURES
A PARTIR DE
Lundi, 16 Mai 1881

Les trains partiront comme suit:

	Mixte	Malle	Exprs
Départ de Hochelaga pour Ottawa.....	8.30PM	8.30AM	5.15PM
Arrivée à Ottawa.....	8.30PM	1.00PM	9.45 "
Départ de Ottawa pour Hochelaga.....	7.00PM	8.10AM	4.55 "
Arrivée à Hochelaga.....	6.45AM	12.40PM	9.25 "
Départ de Hochelaga pour Québec.....	6.00PM	8.00PM	10.00 "
Arrivée à Québec.....	8.00AM	9.25PM	6.30AM
Départ de Québec pour Hochelaga.....	5.30PM	10.10AM	10.00 "
Arrivée à Hochelaga.....	8.00AM	4.40PM	6.30AM
Départ de Hochelaga pour St. Jérôme.....	5.30PM		
Arrivée à St. Jérôme.....	7.15 "		
Départ de St. Jérôme pour Hochelaga.....	6.45AM		
Arrivée à Hochelaga.....	9.00 "		
Départ de Hochelaga pour Joliette.....	5.00PM		
Arrivée à Joliette.....	7.25 "		
Départ de Joliette pour Hochelaga.....	5.40AM		
Arrivée à Hochelaga.....	8.15 "		

(Trains Locaux entre Aylmer).
Les Trains quittent la Gare du Mile-End, 45 minutes plus tard.

Sur tous les Trains pour Passagers il y a des magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dorés élégants sur les Trains de Nuit.
Les Trains allant à et venant de Ottawa font rencontre avec les Trains allant à et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 heures P. M.
Tous les Trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal.

Bureau Général, 13, Place d'Armes
BUREAU DES BILLETS:
13, PLACE D'ARMES, MONTREAL.
202, RUE ST. JACQUES, QUÉBEC.
VIS-À-VIS L'HOTEL ST. LOUIS, QUÉBEC.
L. A. SENECALE,
Surintendant Gen.
25 mai 1881.

LE LIT-PLIANT.

Un dépôt de ce lit merveilleux
EST ETABLI CHEZ

JOS. VANDRY

Marchand à Commission et Agent Général
No. 32, rue Sous-le-Fort, B.-V.

La structure en est solide, légère et très élastique, ce qui permet à la toile de se prêter à la forme du corps aussi bien qu'un hamac; il est plus confortable d'une manière que celui-ci, attendu que la personne qui s'en sert se trouve couchée horizontalement. On le plie ou l'on l'ouvre en un instant; il fonctionne pour ainsi dire de lui-même. C'est précisément l'article pour les membres du clergé, les communautés, les hôtels, les bureaux, les villas, les parties de campagne, les chasseurs et les pêcheurs, les bateaux à vapeur, les camps, etc. Il est d'une grande valeur pour les invalides.
On l'ouvre et on le ferme aussi facilement qu'un parapluie et il n'occupe pas plus d'espace qu'un balai lorsqu'on n'en a pas besoin. Comme on peut le voir sur le plan ci-joint, le LIT-PLIANT porte un oreiller.
Québec, 29 avril 1881-34

ANNONCES NOUVELLES.

Chapeaux—J. C. Paterson.
Vente de Bois—T. Paradis.
Pension—Madame Belleau.
On demande—Peverley & Cie.
Salle de Musique—Compagnie Française.
Bois de Construction à Prix Réduits—J. H. Clint
Poêles à Pétrole perfectionnées—Peverley & Cie.
Cour de Circuit—F. Lepage.
Marchandises de Ménage—Fyfe, Wright & Leitch
A vendre—J. & W. D. Brown.
Lits, Matelas, etc.—Glover, Fry & Cie.
Au Bon Marché—N. Garneau.

QUEBEC,

MERCREDI, 15 JUIN 1881.

LA CHAMBRE.

Le correspondant du *Witness*, qui que libéral, n'est pas plus satisfait que notre voisin du *Canadien* de la conduite de l'opposition durant cette session. Il en fait une verte critique.

S'il faut l'en croire, M. Joly n'aurait pas consulté ses amis avant de formuler sa demande d'enquête dans l'administration du chemin de fer du Nord. A coup sûr cependant, il devait bien s'y croire autorisé par les clameurs de la presse libérale qui ne cessait de crier : *sus à Sénécal*. Il y a gros à parier que s'il ne l'avait pas fait, on n'aurait pas manqué de l'accuser de faiblesse, de mollesse.

Sur la question de l'inspection des écoles, le correspondant n'est pas content non plus. Il est évident que l'institution doit être maintenue, et l'on n'ose pas dire pourquoi elle fonctionne mal, car ce serait s'attaquer au conseil de l'instruction publique.

Dans l'affaire Pâquet, on a fait les choses à moitié. M. Ross seul a fait son devoir. On aurait dû de suite poser nettement la question et obtenir l'opinion de la Chambre sur la déclaration même de M. Pâquet.

Enfin, l'enquête sur l'administration du chemin de fer du Nord a fait four. On n'a pas eu la patience d'éventrer les caisses remplies de documents apportés devant le comité et d'en faire sortir la vérité.

La conclusion du correspondant du *Witness* est péremptoire. L'opposition aurait dû montrer plus de diligence et de fermeté, et tant qu'elle n'en montrera pas davantage, ses affaires iront mal.

Il est bon de connaître toutes les opinions, et dans l'espèce actuelle, il est pour le moins singulier que l'avis du *Witness* concorde avec celui du *Canadien*.

INFORMATIONS.

—La compagnie du Pacifique doit se réunir à Montréal lundi prochain pour s'occuper de faire sa première émission de débentures.

—On télégraphie de Londres, 13.—L'hon. M. Alexander MacKenzie est arrivé à Londres en bonne santé.

Sir John A. Macdonald est encore faible, mais il peut faire de courtes promenades. Le diagnostic du Dr Clarke est tout à fait différent de celui des médecins canadiens de sir John; et pour cette raison il désire garder son patient près de lui jusqu'à ce qu'il ait bien compris sa constitution et que la santé soit revenue.

—On prête à Mgr Bourget l'intention de faire le voyage de Rome.

—L'hon. M. Chapleau partira pour Paris dans la première quinzaine de juillet.

ÉCHOS DE L'INCENDIE.

Le Révd M. F. X. Plamondon, curé du faubourg St. Jean, fait mention d'un fait qui mérite la publicité entre tous.

Les élèves du couvent de St. Roch, dit-il, n'écoutant que leur cœur, formé à l'école du plus pur dévouement, m'ont généreusement donné la magnifique somme de \$150 destinée à acheter les

prix qui devaient couronner leurs travaux scolaires. Qui sait combien les enfants tiennent à ces récompenses, comprendra l'héroïsme de cet acte de dévouement. Ne pouvant leur exprimer ma reconnaissance comme je le voudrais, je leur répéterai mille fois merci en les assurant que leur souvenir sera à jamais vivace au fond de mon cœur.

Je profiterai de l'occasion, ajoute-t-il, pour remercier, en mon nom et au nom de mes vicaires, toutes les personnes charitables qui nous ont aidé à sauver les effets de l'église et les nôtres, au dernier incendie.

Un correspondant que le *Morning Chronicle* dit être très autorisé, lui fait part de l'importante communication suivante : Il croit pouvoir assurer à la population de Québec, que si la municipalité entreprend sérieusement d'augmenter la force de l'aqueduc, les compagnies d'assurances diminueront leurs taux de manière à rembourser les contribuables de l'intérêt qu'ils paieront sur le coût de ces travaux.

Cela demande certainement considération.

On dit que cent familles protestantes sont au nombre des victimes de l'incendie. Comme ces familles sont mieux connues de leurs coreligionnaires, ceux-ci ont formé un comité spécial. Il a été résolu de demander au comité général de secours, un dixième des souscriptions recueillies jusqu'à présent et de celles qui le seront à l'avenir.

Le comité général de secours s'est réuni de nouveau hier.

La proposition du comité protestant a été agréée.

Voici la seconde liste de souscriptions qui a été lue :

S. A. R. le duc d'Albany.....	\$100
Hon. Joseph Cauchon, lieutenant-gouverneur de Manitoba.....	100
Séminaire de Rimouski.....	64
Paroisse de St. Sauveur.....	45
Révd Supérieur des Oblats.....	25
Révd M. Gosselin, curé de St. Roch.....	50
Comte de Sesmaisons, consul général de France.....	60
M. Lefaiivre, consul à New-York.....	20
Mills & Hutchison, de Montréal.....	50
J. E. Livernois.....	25
O'Keefe & Co., Toronto.....	100
C. Campbell, gérant de la Co. d'ass. du Canada contre le feu et sur la marine.....	200
M. Chaffee, de la Co. du chemin de fer du Sud-Est.....	200
M. Dior, France.....	100
Collecte faite par Mmes Clarence et Piliard.....	67
Plusieurs percepteurs (à-comptes).....	87
W. Clint.....	10

On a lu à l'assemblée l'état suivant qui porte les signatures de l'hon. M. C. A. P. Pelletier, président du comité général de secours, et du maire de Québec :

Etat officiel du nombre de maisons détruites et de familles mises sur le pavé et dénuées par le feu du 8 au 9 juin : 642 maisons, 1211 familles comprenant 6028 personnes.

Les deux-tiers de ces familles ont tout perdu ce qu'elles possédaient et n'avaient pas d'assurances.

Les compagnies d'assurance, nous nous faisons un devoir de le dire à leur louange, rivalisent d'entrain pour faire droit aux réclamations des victimes de l'incendie.

Un grand nombre d'effets qui avaient disparu dans la précipitation du déménagement, ont été retrouvés par leurs propriétaires. Il y en a beaucoup au poste central de police.

L'activité renaît dans la localité incendiée, et une grande quantité de matériaux de construction est déjà rendue sur les lieux.

DEBATS PARLEMENTAIRES

Séance du 14 juin.

Après les affaires de routine, M. l'Orateur donne lecture d'une lettre par laquelle les membres du Conseil municipal remercient sincèrement la législature de son vote de \$10,000 en faveur des victimes de l'incendie qui vient de jeter sur le pavé une partie de la population de cette ville.

L'hon. M. MARCHAND fait remarquer que plusieurs journaux l'ont inscrit, dans la division qui a eu lieu hier soir, comme ayant voté pour l'amendement de M. Taillon et par conséquent contre le projet de loi de l'Université Laval. C'est tout le contraire qui a eu lieu.

M. TAILLON.—Vous n'aimez pas les compliments?

L'hon. M. MARCHAND.—J'aime avant tout la vérité.

L'hon. M. ROBERTSON propose que la chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

Une interpellation de l'hon. M. Joly, à propos des sommes nécessaires à l'entretien du chemin de fer du Nord, lesquelles ne figurent pas dans les estimés, donne lieu à un long débat.

L'hon. M. CHAPLEAU rassure l'opposition en disant que les sommes nécessaires à l'entretien du chemin vont être demandées à la chambre et qu'au besoin un vote sera pris à ce sujet. Il ajoute que les recettes du chemin pour l'année 1881-82 seront probablement de \$1,000,000 au lieu de \$800,000 qu'elles ont été cette année. Les dépenses seront d'environ \$700,000.

La chambre se forme alors en comité des subsides et adopte entr'autres les estimés des dépenses supplémentaires suivantes pour l'année fiscale se terminant le 30 juin 1881 :

Ecole des sourds-muets, Montréal, \$1,000.

Ecole polytechnique, Québec, tel que recommandé par le Conseil de l'instruction publique et celui des arts, \$1,000.

L'hon. M. CHAPLEAU explique que ce sera plutôt une école tenant le milieu entre une école élémentaire des arts et de dessin et une école polytechnique, le gouvernement n'ayant pas cette année à sa disposition l'argent nécessaire pour l'établissement d'une école polytechnique.

Les articles \$500 pour la publication de la *Revue légale* et une somme analogue pour la *Thémis* sont discutés longuement et finissent par être adoptés.

M. SHEHYN croit qu'il serait préférable d'accorder ces subventions à un journal conservateur et à un journal libéral.

On adopte ensuite les articles \$12,000 pour compléter les fondations des nouveaux édifices parlementaires; \$10,000 pour dépenses contingentes de l'Assemblée législative, y compris impressions, reliure, etc., et \$10,000 pour les incendies de Québec.

Séance du soir.

Le projet de loi pour permettre au barreau d'admettre M. J. E. Lépine au nombre de ses membres, est adopté en comité général par un vote de 35 voix contre 15. Il est ensuite rapporté, lu pour la troisième fois et adopté.

La chambre se forme en comité sur le projet de loi pour amender la charte du chemin de fer Québec Central.

L'hon. M. PAQUET propose l'amendement suivant comme clause additionnelle :

En construisant cette voie, la dite compagnie devra continuer en partant du terminus actuel du Lévis & Québec, dans la paroisse de Notre-Dame de Lévis, jusque dans le quartier Notre-Dame de la ville de Lévis, et y construire un dépôt. De là, elle devra traverser le quartier Lauzon, dans la dite ville de Lévis, et les villages Bienville et Lauzon, et se rendre à eau profonde en ce dernier endroit.—Pourvu que dans le délai de trente jours après la date de la sanction du présent acte, la corporation de la ville de Lévis donne à la compagnie la garantie formelle de payer le surplus de trente mille piastres du coût d'expropriation pour le droit de passage sur le parcours désigné plus haut.—En autant que la voie traversera la paroisse Notre-Dame de Lévis, les quartiers Notre-Dame et Lauzon dans la ville de Lévis, et les villages Bienville et Lauzon, en suivant la ligne brune visible sur le plan de la compagnie qui devra être déposé comme record au département des travaux publics de la province, jusqu'au point d'intersection avec la ligne rouge qui existe sur le dit plan.—Et à défaut de telle garantie donnée par la corporation de la ville de Lévis, la dite compagnie sera relevée de l'obligation de suivre le tracé en question et d'émigrer le dépôt requis, ou aura le droit de se prévaloir des dispositions de la première section du présent acte.—Et en admettant de plus que la dite garantie serait fournie, la dite compagnie sera relevée de l'obligation d'adopter le tracé et de construire le dépôt mentionné sur le plan, et aura le droit, dans le délai d'un an de la date de la sanction du présent acte, de se prévaloir des dispositions de la première section du dit acte, en payant à la corporation de la ville de Lévis, la somme de cinquante mille piastres avant de commencer les travaux de construction.

Cet amendement est adopté et le projet de loi en question est rapporté, lu pour la troisième fois et adopté.

Un certain nombre de projets de loi sont adoptés après avoir été rapportés et lus pour la troisième fois.

Le projet de loi concernant la division du département de l'agriculture et des travaux publics, est lu pour la deuxième fois.

Le projet de loi concernant le barreau de la province de Québec est examiné de nouveau en comité général, mais n'est pas rapporté définitivement.

La séance est levée à 10.40 heures.

A TRAVERS LA VILLE.

ORDINATIONS.—Dimanche dernier, à Ste. Hélène de Kamouraska, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a ordonné prêtres, MM. Louis St. Pierre, natif de St. Hélène, et Louis Nazaire Lessard, de St. Elzéar de Beauce.

NÉCROLOGIQUE.—Nous apprenons avec regret la mort arrivée à Ste. Marie de la Beauce, de Mlle Agnès Tascheau, sœur de l'Archevêque de Québec. Ses funérailles ont eu lieu ce matin, à Ste. Marie.

QUARANTE HEURES.—La cérémonie des quarante heures, qui devait avoir lieu aujourd'hui à l'église St. Jean-Baptiste, se fait à la chapelle du couvent Ste. Brigitte, sur la Grande Allée. L'office commence à huit heures du matin.

UNIVERSITÉ-LAVAL.—L'examen annuel pour le Baccalauréat et l'Inscription à la Faculté des Arts aura lieu les 18, 20 et 21 du courant. La première séance, où les candidats répondront aux questions d'histoire et de géographie, commencera samedi matin, à 7 1/2 heures.

L'examen aura lieu dans la salle des promotions.

BEAU RÉSULTAT.—Le rapport des différentes tables du bazar de la Congrégation de St. Roch a été fait hier. La table des dames du Rosaire vivant dont Mme C. R. Michaud est présidente, a rapporté la jolie somme de \$1,000.

TRAVAUX PUBLICS.—On a repris hier les travaux du mur qui se dirige de la porte St. Louis vers la montée de la Citadelle.

D'un autre côté, on démolit les tranchées en ruines qui avoisinent le Pavillon des patineurs, et la pierre sera employée aux fondations de la partie qui reste à construire des nouveaux édifices parlementaires.

SUCCÈS.—M. Aimé Trudel, étudiant en médecine de l'Université Laval, vient de subir avec succès ses examens pour l'admission à la pratique de la médecine. M. Trudel a remporté tous les premiers prix et sort avec le titre de Docteur en médecine.

LA FÊTE-DIEU.—La procession en plein air aura lieu dimanche, à la Haute-Ville et à St. Roch.

Voici le parcours qu'elle fera à la Haute-Ville : En sortant de la Basilique, elle suivra la rue Buade, jusqu'aux remparts qu'elle suivra jusqu'à la rue Hamel; elle remontera jusqu'à la rue Couillard. Elle défilera par cette rue jusqu'à la rue St. Jean et cette dernière jusqu'à la chapelle de l'Hôtel-Dieu où elle s'arrêtera au reposoir. De l'Hôtel-Dieu, elle remontera la rue Collins et retournera à la Basilique par la rue la Fabrique.

A St. Roch, la procession parcourra les rues suivantes : En partant de l'église elle se rendra à la chapelle des congréganistes par la rue St. François; au sortir de la chapelle elle suivra les rues Caron, St. Valier, Nelson, Colombe, Turgeon, Arago, jusqu'à la rue de la Couronne qu'elle suivra jusqu'à la rue Ste. Hélène, et retournera au point de départ par la rue de l'Église.

SALLE DE MUSIQUE.—Son Excellence le gouverneur-général honorerait de sa présence la représentation d'hier soir. Tous les rôles de la comédie, *Nos Intimes*, ont été remplis avec un talent supérieur. La pièce a marché avec le plus grand entrain.

Ce soir, le *Sphinx*, chef-d'œuvre d'Octave Feuillet. Le Marquis de Lorne assistera à la représentation.

A partir de ce soir, il y a réduction de prix : sièges réservés, 75 cts; admission, 50 cts; galerie, 35 cts; parterre, 25 cts.

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE.—Les bouchers et commerçants de lard de Québec et de la banlieue viennent de fonder une société de secours mutuels qui compte déjà 80 membres et dont voici la liste des officiers :

Président—Joseph Dufresne;
Vice-Président—Guillaume Bouchard;
Secrétaire—Télesphore Verrette;
Trésorier—Bruno Lamarre;

Comité de Régie—MM. J. B. Côté, Jos. Smith, Joachim Bédard père, Pierre Emond, Moïse Blouin, Théophile Darveau, Jean Drolet, Etienne Marceau.

TEMPÉRATURE.—Nous avions depuis quelque temps une chaleur tropicale et la sécheresse faisait à la campagne des dégâts considérables. Hier après-midi, le ciel s'est couvert de nuages qui ne présageaient rien de bon.

En effet, vers 6.30 heures, il est passé sur la ville une véritable trombe de vent. La poussière soulevée partout formait un voile compact à travers lequel il était impossible de passer.

Plusieurs murs et cheminées sur le terrain incendié, se sont écroulés avec fracas, et les chaloupes et bateaux qui sillonnaient le fleuve en ce moment, ont dû abattre leurs voiles en toute hâte pour ne pas chavirer.

Des arbres ont été déracinés sur le chemin St. Louis.

On s'attendait qu'après un vent semblable la pluie tomberait en abondance, mais il n'y a eu qu'une averse dont les traces avaient complètement disparu ce matin.

Nous avons aujourd'hui une atmosphère nuageuse et une température dont la froideur est loin d'être salutaire après de grandes chaleurs. Gare aux rhumatismes et à la toux. Les victimes seront probablement très nombreuses.

ALARME DE FEU.—Une panique a été causée au faubourg St. Jean, hier soir, par une alarme sonnée dans le même temps que le vent était dans toute sa fureur. On faisait brûler en ce moment de la paille dans la cour d'une maison de la rue St. Jean. Fort heureusement cela n'a eu aucune conséquence.

En revanche, il est arrivé un accident à la voiture à échelles de la station No. 2. En traversant les rails du chemin de fer urbain, l'un des essieux s'est brisé.

FEU.—Le feu a détruit complètement dimanche matin, la mission de Theford, le long du chemin de fer Québec central, formant un village de 25 à 30 maisons.

Ce village était habité par des ouvriers qui travaillent aux mines d'amianté.

Le feu continue à se propager, et a déjà détruit des moulins à scie et du bois en quantité, à Weeden et aux environs.

CADAVRE FLOTTANT.—Les hommes d'équipage de la barque *Princesse Royale*, qui est maintenant à l'Anse Sillery, ont trouvé hier près du vaisseau, le cadavre d'un homme que le courant entraîna.

ACCIDENT FATAL.—Un matelot de la barque *Minnehaha*, nommé Hans Christopherson, est mort hier à l'Hôpital de la Marine, des blessures qu'il avait reçues à bord.

RÉDUCTION.—A l'occasion de l'incendie, M. L. E. Berthelot vient de faire une réduction considérable à son nouveau magasin de chapeaux, rue et faubourg St. Jean n° 194. Cette réduction sera accordée d'ici au 1er juillet.

LIVRES.—La maison A. T. Garant a reçu par le dernier steamer, un magnifique choix de livres d'Histoire et de prières, richement reliés, de 50 cts à \$4.50 la douzaine, très-propres à donner en prix, aux écoles.

Messieurs les commissaires d'écoles, feront bien, dans leurs intérêts, d'aller y faire une visite avant de voir ailleurs.

FAITS DIVERS.

EN ROUTE.—Le nouveau yacht de M. Henri Say, la *Bretagne*, est parti samedi dernier de Baltimore pour la forteresse Monroe, d'où il ira aux Bermudes. Avant le départ, le yacht a été béni conformément aux rites de l'église catholique par le révd. M. Coy, de l'église Ste. Marie Etoile de la mer.

On se rappelle que M. Say a habité Montréal pendant quelque temps.

TORONTO.—Le maire de Toronto a annoncé que la population de cette ville dépasse 95,000 âmes. S'il n'exagère pas, cela indique une augmentation considérable depuis le recensement de 1871.

CHUTE FATAL.—Samedi après midi, une famille canadienne française partit de cette ville par un train du chemin de fer Vermont Central. Les enfants, au nombre de trois ou quatre, furent mis au lit de bonne heure, mais arrivés à une station assez éloignée, l'un d'eux se leva et sortit du wagon, comme pour passer dans l'autre. Constatant son absence prolongée, les parents firent des recherches, mais ne le trouvèrent pas. Quelques minutes après on découvrit le cadavre près de la voie. Le petit infortuné était tombé de la plate-forme et avait été tué instantanément.

LE JEUNEUR DE CHICAGO.—John Grisow a accompli samedi la deuxième semaine de son jeûne. Dans cet espace de temps, son poids est tombé de 197 à 175 livres, et sa taille a diminué d'un pouce. Le résultat le plus remarquable est la contraction de ses mollets, qui ne mesurent plus que 13 1/2 pouces de circonférence, au lieu de 16. Son poids

est régulier, et la température de son corps est normale. Au moral, il est gai comme un pinson, même gouaillieur.

DIVERS.—Les bouchers de New-York se sont mis en grève hier, et les bouchers qui ne sont pas encore retournés à l'ouvrage se sont proménés toute la journée, musique en tête, dans les rues.

—Un cyclone a ravagé la partie nord-ouest du comté de Montague dans le Texas. Un grand nombre d'arbres ont été renversés ainsi que quatre maisons.

—D'après les premiers calculs faits à la hâte, on conte que la population de Montréal a augmenté d'environ cinquante par cent depuis dix ans.

LA TOUX, UN RHUME OU LE MAL DE GORGE doivent être arrêtés dans leur progrès. La négligence amène fréquemment une maladie de pomons incurable ou la consommation.

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhume, le mal de dents, le mal de reins etc.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

Velezo, le protégé de plusieurs députés et hommes d'Etat, très influents, a détourné pendant un laps de temps de six années la somme de 840,000 diachmes; en outre, il a falsifié et vendu à Smyrne et à Syra, une grande quantité de timbre-poste grecs représentant une valeur d'un demi million de francs; enfin il a mis en circulation du faux papier monnaie turc (caimés).

AUX INCENDIÉS.

La maison BRUNET & LAURENT, (Enseigne de la Feuille d'Érable), offre aux victimes du feu DIX PAR CENT D'ESCOMPTE (10 0/0) sur tous achats faits à leur établissement.

LA TOUX, UN RHUME OU LE MAL DE GORGE doivent être arrêtés dans leur progrès. La négligence amène fréquemment une maladie de pomons incurable ou la consommation.

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhume, le mal de dents, le mal de reins etc.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

REVOLTE D'ÉTUDIANTS.—Les habitants de Millersville, localité où se trouve l'école normale de l'Etat de Pennsylvanie, sont en grand émoi depuis quelques jours.

Québec, 15 juin 1881. Montant perçu aux D^ranes, le 14 du cour int. dans le port de Québec, \$1,232.28.

ACTIONS DE BANQUE, ETC.

Table listing various bank stocks and their values, including Banque Montréal, Commerciale, Ontario, Toronto, Fédérale, etc.

Actions de Banques achetées sur marge. G. H. BURROUGHS, Courtier d'Actions de Banque et Agent Financier.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL

FLUOR.—Extra Supérieure, \$5.52 à \$5.55; Extra Supérieure, \$5.37 à \$5.40; Fancy, \$5.00 à \$5.30; Extra du Pri temps, \$5.30 à \$5.35; Supérieure, \$4.90 à \$5.00; Forte de Boulanger, \$5.65 à \$6.25; Fine, \$4.35 à \$4.45; Middlines, \$4.10 à \$4.15; Recoups, \$3.70 à \$3.90; Sacs d'Ontario, \$2.60 à \$2.65; Sacs de l'Ohio (déliés), \$3.05 à \$3.10.

MARIAGE.

A Québec, à la Chapelle St. Louis, le 14 du courant, P. L. Thos. Normandin, éc., employé au Conseil Exécutif, ex-zouave pontifical, à Dije Marie-Louise Braut, dernière fille de feu F. X. Braut, employé au Conseil Législatif.

DECES.

A Notre Dame de la Garde, le 14 du courant, à l'âge de 12 ans et 3 mois, Mademoiselle Malvina Thérèse Mecteau, fille bien-aimée de M. Honoré Mecteau, batelier. Ses funérailles auront lieu demain après-midi, à Notre-Dame de la Garde.

ANNONCES NOUVELLES.

PENSION.

MADAME BELLEAU pourra disposer encore de quelques appartements, avec ou sans pension, au No. 226, RUE ST. JEAN, au-dessus de la librairie de M. Vincent.

ON DEMANDE.

UN COMMISSIONNAIRE qui soit en même temps capable de prendre soin d'un cheval. S'adresser immédiatement à PEVERLEY & C^{ie}.

POÊLES À PÉTROLE perfectionnés.

Avec réservoir d'eau de sûreté et la lumière et le réservoir d'huile. Cuisine faite pour une famille, à raison de deux centimes du repas.

BOIS DE CONSTRUCTION.

PRIX RÉDUITS. Le soussigné vendra du Bois de Construction de toutes sortes à prix réduits pour tous les personnes qui ont été victimes du dernier incendie.

CHAPEAUX.

Paille et de Feutre légers. A BON MARCHÉ ET EN GRANDE VARIÉTÉ CHEZ J. C. PATERSON.

27, rue Bude. Québec, 15 juin 1881.

ANNONCES NOUVELLES.

VENTE DE BOIS.

Moulin T. PARADIS, Levis.

Le soussigné informe le public qu'il a constamment en mains une grande quantité de Fruche, Epinette Blanche et Cèdre de toute longueur depuis 12 à 40 pieds pour charpente, aussi Planches et Madriers de Fruche de 3 pouces. Le bois de charpente sera scié suivant spécification. Les ordes seront remplis sous le plus court délai.

15 juin 1881—1m

SALLE DE MUSIQUE.

COMPAGNIE FRANÇAISE.

Sous le patronage très distingué de Son Excellence le Gouverneur-Général CE SOIR.

LE SPHINX!

DEMAIN SOIR.

La Grace de Dieu!

Vendredi Soir.

NOS DOMESTIQUES.

Les Brebis de Panurge.

Samedi Soir.

Les deux Orphelines!

PRIX D'ADMISSION:

Sièges réservés, 75 cts.; Admission, 50 cts.; Galerie, 35 cts.; Parquet, 25 cts.

PERDU.

Le ou les messieurs à qui a été confié un petit tiroir de commode contenant plusieurs boîtes de bijoux sont priés de vouloir bien déposer le tout entre les mains de Dr. L. LARUE, Côte d'Abraham, qui ne les donnera qu'après identification.

NOUVELLE SOCIÉTÉ.

AVIS est par le présent donné que depuis le 1er Juin, j'ai pris mon fils en société avec moi, et que nous continuerons au même endroit, 44 et 46, RUE ST. PIERRE, le commerce de Ferronnerie et de Quincaillerie.

A LOUER.

De grandes écuries et logements situés dans un endroit convenable. S'adresser à ROBERT MCGEAD, 16, rue la Fabrique.

ANNONCES NOUVELLES.

PENSION.

MADAME BELLEAU pourra disposer encore de quelques appartements, avec ou sans pension, au No. 226, RUE ST. JEAN, au-dessus de la librairie de M. Vincent.

ON DEMANDE.

UN COMMISSIONNAIRE qui soit en même temps capable de prendre soin d'un cheval. S'adresser immédiatement à PEVERLEY & C^{ie}.

POÊLES À PÉTROLE perfectionnés.

Avec réservoir d'eau de sûreté et la lumière et le réservoir d'huile. Cuisine faite pour une famille, à raison de deux centimes du repas.

BOIS DE CONSTRUCTION.

PRIX RÉDUITS. Le soussigné vendra du Bois de Construction de toutes sortes à prix réduits pour tous les personnes qui ont été victimes du dernier incendie.

CHAPEAUX.

Paille et de Feutre légers. A BON MARCHÉ ET EN GRANDE VARIÉTÉ CHEZ J. C. PATERSON.

27, rue Bude. Québec, 15 juin 1881.

A vendre ou à louer.

Un Cottage situé à la jonction des chemins Ste. Foye et St. Louis, à 7 milles de Québec, près de l'église du Cap-Rouge, contenant onze appartements écurie et remise, bâti sur vaches. Deux omnibus passent devant la porte chaque jour pour la ville.

S'adresser à M. B. QUIRK, No. 41, rue d'Aiguillon. Ou à E. G. CANNON, Québec, 14 juin 1881.

Dr. J. E. BOLDUC.

A l'honneur d'informer le public qu'il a transporté sa demeure au No. 92, RUE ST. GEORGE, Québec, 13 juin 1881.

Baie des Ha! Ha!

HOTEL McLEAN.

M. McLEAN a l'honneur d'informer les touristes que son Hôtel est prêt à les recevoir, et qu'ils y trouveront tout le confort désiré. Les eaux du Saguenay sont particulièrement salubres aux personnes auxquelles les bains sont recommandés, et elles pourront les prendre dans des places très-avantageuses.

J. Ferdinand Peachy.

ARCHITECTE. RÉSIDENCE ET BUREAU AU No. 216 1/2, RUE ST. JEAN. Au-dessus du magasin d'épicerie de M. W. Marcoux, Québec, 13 juin 1881.

J. B. BOURGEOIS.

ARCHITECTE. 98, RUE ST. PIERRE, QUÉBEC. 1er Prix aux Expositions de 1878 et 1880. 13 juin 1881—8jp

A VENDRE.

Bois de construction de toute espèce, Pin ou Epinette, Solives, Lambourdes, etc., etc. Livraison sans charge extra dans toutes les parties de la cité.

H. BOLDUC.

NOTAIRE. No. 97, rue St. Joachim (En arrière du cimetière anglais.) Québec, 11 juin 1881.

A vendre ou à louer.

Une magnifique maison bien confortable de 30 pieds sur 25 pieds, consistant en quatre appartements dans le bas et deux chambres dans le haut, une bonne cave, un bon puits près de la maison et un beau jardin. Cette maison est isolée des voisins, et d'une place très tranquille, et à une petite distance de l'embarcadere du steamboat qui voyage à Québec, ce qui conviendrait à une famille de Québec qui aimera à passer quelques mois à la campagne.

L. E. BERTHELOT.

VENDRA SES Chapeaux de Paille, Feutres, mous et durs et Chapeaux de Soie à 10 0/0 de réduction JUSQU'AU 1ER JUILLET. N'oubliez pas la place. L. E. BERTHELOT, No. 194, rue et faubourg St. Jean, Québec, 11 juin 1881.

A LOUER.

Deux Cottages, bien finis, à la barrière de la rue St. Valier, chemin de la Petite Rivière, à proximité du chemin de fer urbain. Aussi deux hauts de maison, même localité. A. J. AUGER, No. 105, rue St. Pierre, Québec, 10 juin 1881.

CHARLES BEAULIEU.

TAILLEUR. Informe ses nombreuses pratiques et le public en général qu'à cause de l'incendie il a établi son atelier au No. 103, RUE D'AIGUILLON où il continuera comme par le passé à prendre tous les ordres qu'on voudra bien lui confier. Il les informe en même temps qu'il a sauvé de l'incendie tous les effets qu'il avait en mains. Québec, 10 juin 1881—1mp

TELEGRAPHIE GENERALE

Londres, 14. — Au moment où on lançait le steamer City of Rome, à Barrow, la chaudière a fait explosion et tué trois personnes. Dix autres ont été blessées.

La chambre des députés a voté unanimement quatorze millions pour l'expédition de Tunis. Lors du débat sur la proposition de réduire le service militaire, le général Farre, ministre de la guerre, faisant allusion au système militaire allemand, a dit: Rien ne menace la paix. La plus grande cordialité anime nos relations avec notre puissant voisin.

Rome, 14. — Le gouvernement a déclaré sa détermination de n'entendre le droit de vote qu'aux personnes qui possèdent une bonne éducation élémentaire. La majorité de la chambre approuve l'idée du gouvernement.

St. Pétersbourg, 14. — On prétend que le nihiliste Hartmann a été arrêté par les autorités allemandes, livré aux autorités russes et amené ici.

Dublin, 14. — On a dit que la police a découvert un complot formé dans le but de tuer M. Forster.

Paris, 14. — Une résolution de M. Bardoux demandant la clôture immédiate de la session a été rejetée à une grande majorité. On considère que ce vote est un échec pour Gambetta.

La course pour le grand prix de Paris a été gagnée par le poulain américain Forhall, appartenant à M. J. R. Keene, de New-York.

Une rencontre a eu lieu, près Oran, entre les troupes françaises, commandées par le général Diétrick, et des Arabes insurgés. Ces derniers ont perdu 50 hommes et les français n'ont eu que 2 soldats légèrement blessés.

La Turquie a envoyé un détachement de 1,600 soldats à Tripoli. Le gouvernement français a averti la Porte qu'il reconnaissait son droit de maintenir des troupes dans la Régence, mais que si elle cherchait à créer de l'agitation il y mettrait bon ordre.

Londres, 14. — Une dépêche de Rome annonce que le massacre de l'explorateur italien, le lieutenant Guiletti et de son escorte, a eu lieu au milieu de la nuit et a été commis par des indigènes, dans le but de piller le convoi. Le gouvernement italien a télégraphié au Caire, demandant une enquête et la punition des coupables.

Le pape se montre, dit-on, fort affligé de la conduite de certains membres du clergé de l'Irlande, à propos des troubles qui ont éclaté dernièrement. Il a écrit aux évêques de cette île à ce sujet.

Il paraît que M. Gladstone serait d'avis de remettre l'île de Chypre à la Grèce. Au point de vue financier cette acquisition a été désastreuse pour l'Angleterre car le déficit qu'elle a occasionné chaque année est énorme.

Douze vaisseaux sont pris dans les glaces, à Oreground, dans le golfe de Bothnie. Deux goélettes ont sombré et on ignore le sort de leurs équipages.

Les amis de Gambetta admettent que le rejet du scrutin de liste au sénat est un rude coup pour lui. Il est douteux que le sénat eût jamais voté le projet de loi, dont le véritable objet était de mettre le pouvoir électoral entre les mains d'un comité central, mais le voyage de Gambetta à Cahors a fourni à ses ennemis un prétexte pour dire qu'il aspirait à la dictature et a permis à MM Jules Simon et Waddington d'organiser l'opposition sur une vaste échelle. La majorité contre le scrutin de liste a été plus considérable qu'on ne s'y attendait. M. Gambetta savait à quoi s'en tenir dès mercredi soir. Ses partisans, surtout les radicaux et les bonapartistes convertis, dont les sièges sont menacés, sont furieux contre le sénat et le président Grévy. M. Gambetta, en apprenant la nouvelle, a dit: "Le sénat désire se mettre au-dessus de la chambre et lutter contre moi et le suffrage universel; c'est bon. Je préfère une guerre ouverte à une inimitié masquée; je n'ai pas été le premier à tirer l'épée, je ne serai pas le premier à la remettre au fourreau maintenant que je suis mêlé malgré moi à la lutte."

JESSY HELFMANN.

Nous lisons dans le Gaulois: "Nous sommes heureux d'être à même de calmer les inquiétudes de l'Intransigeant sur le sort de sa protégée, la célèbre nihiliste Jessy Helfmann. C'est dans cette intention que nous extrayons les renseignements suivants d'une lettre qui nous arrive de Saint-Petersbourg: "La femme Jessy Helfmann se trouve encore dans la prison préventive, où elle seule occupe une cellule dans l'aile assignée aux femmes."

" Cette cellule mesure quatorze mètres de longueur et huit de largeur. La fenêtre, aux vitres dépolies, donne sur une vaste cour, où Jessy se promène, deux fois par jour. Le mobilier n'offre pas un grand confort, sans doute, mais il suffit aux besoins: une table, une chaise, un lit avec matelas et coussin, voilà les gros meubles tous construits en fer et vissés contre le mur.

" On sert deux repas à Jessy; en outre, elle prend deux fois le thé.

" Quant à la façon dont on la traite, il suffit de constater que, jusqu'ici, elle ne s'est jamais montrée mécontente.

" En effet, elle vit absolument sur le même pied que les autres femmes habitant la prison, et, comme celles-ci, elle jouit de l'autorisation de commander un dîner à ses frais, ainsi que de fumer et de boire du vin ou de l'eau-de-vie. Il est vrai que cette dernière boisson n'est admise qu'en petite quantité.

" En revanche, la prisonnière peut se distraire par la lecture, celle des journaux révolutionnaires exceptée, naturellement.

" D'ailleurs la dépêche suivante, transmise par l'Agence Havas, doit rassurer complètement le journal intransigeant, dont la crédulité, sans doute, a été trompée par quelque cruel farceur: " La police impériale russe annonce dans l'Officiel que les médecins les plus renommés de Saint Pétersbourg, les docteurs Slavjanski, Balandin et Sutu-gin ont visité, le 26, Jessy Helfmann et qu'ils n'ont rien constaté d'anormal dans sa situation.

MARCHANDISES DE MENAGE

Notre stock des marchandises ci-dessus est TRES COMPLET

Personnes désirant renouveler PEUVENT SE PROCURER Ces articles de lère qualité.

FYFE, WRIGHT & LEITCH

IMPORTATEURS COIN DES Rues la Fabrique et Ste. Famille. Québec, 14 juin 1881.

A vendre à la Nouvelle Librairie de St. Roch.

A. F. E. DARVEAU

151, rue St. Joseph, St. Roch (VIS-A-VIS LE PRESBYTÈRE.)

- Le secrétaire universel.....\$0 30
Le guide des amants.....0 30
Le manuel de santé, Raspail.....0 50
Le vétérinaire pratique.....0 50
La clé des songes.....0 20
La double clé des songes.....0 40
Collection de tours de cartes.....0 20
L'art de tirer les cartes.....0 30
Nouveau langage des fleurs.....0 60
Oracle des dames et demoiselles.....0 20
Académie des jeux.....0 20
La cuisinière bourgeoise.....0 75
La bonne et parfaite cuisinière.....0 50
La cuisinière canadienne.....0 40
Le jardinier pratique.....0 90
Le trésor de bons mots.....0 30
Trésor d'anecdotes comiques.....0 30
Recueil de calembours.....0 30
Recueil de charades.....0 30
Un million de plaisanteries.....0 50
Aussi—Les œuvres complètes des auteurs suivants à dix centimes le volume: DeMaistre, Molière, Boileau, Racine, Cicéron, Tacite, Shakespeare, Homère, Bossuet, Virgile, Ovide, etc. Québec, 13 juin 1881.

THE FIRE Insurance Association

OF LONDON, ENGLAND Capital \$5,000,000

S'adresser à J. BELL FORSYTH & CIE. Agents pour Québec. Québec, 11 juin 1881—1s

Citizens Insurance Company OF CANADA.

AVIS.

Les personnes ayant subi des pertes et qui sont assurées à cette Compagnie sont priées de s'adresser au Bureau de la Compagnie, rue St. Pierre, et de filer leurs réclamations en vue d'un paiement immédiat. HENRI C. BOSSÉ & CIE. Agents. Québec, 11 juin 1881—1s

Pension Privée.

Deux ou trois pensionnaires trouveront une excellente pension ainsi que bonnes chambres et tout le confort désirable, à des prix très modérés. S'adresser à MONSIEUR BOUTIN, No. 80, rue du Pont, St. Roch. Québec, 31 mai 1881—1mp

GLOVER, FRY & Cie.

Offrent en vente à très bas prix Lits en fer simples et doubles. Berceaux et Lits en fer pour enfants, Matelas en crin et Paillasses. Oreillers et Traversins en plumes. Pôles, Corniches, Baguettes en cuivre pour escaliers.

Assortiment de Tapis

Etant des plus variés, offre un choix excellent et à des prix aussi bas qu'ils peuvent être vendus.

— AUSSI — Toiles cirées pour planchers, Matras pour portes, Matins de tout genre, Couvertures en laine, Draps pour lits, Coton à oreillers, Toile à Nappes.

Ainsi que tous les effets concernant la garniture de maisons, de qualités qui ne peuvent être surpassées.

5 par cent d'escompte. GLOVER, FRY & CIE. Québec, 11 juin 1881.

BONNE ŒUVRE.

BELAND, GARNEAU & CIE.,

No. 146, rue St. Jean. Vis-à-vis le Marché Montcalm, DONNERONT

20 pour cent d'escompte

SUR ACHATS AU COMPTANT, D'ICI AU 1ER JUILLET

Afin de faciliter aux incendiés l'achat de marchandises. BELAND, GARNEAU & CIE. Québec 10 juin 1881.

Etablissement modèle.

ULDERIC MICHAUD

Perruquier et Barbier No 76, rue du Pont

S'empresse d'annoncer à ses amis et au public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de première classe et où l'on sera servi de manière à ne pas vouloir retourner ailleurs.

Il a engagé des ouvriers habiles et polis, et ses rasoirs sont de première qualité. M. MICHAUD s'occupe aussi de la confection des OUVRES EN CHEVEUX tels que Tresses, Couettes, Frisettes, Crignons, Perruques, etc., et il possède les qualités requises pour donner ample satisfaction aux personnes qui voudront bien l'honorer de leurs commandes. Québec, 4 juin 1881—1m

A VENDRE.

5 toises de Pierre S'adresser à M. JEAN LAROSE, Coin des rues St. Joseph et St. Ours Québec, 1er juin 1881.

Billard et Pidgeon-Hole

A VENDRE. On offre en vente A TRES BONNES CONDITIONS, une excellente table de Billard et un Pidgeon-Hole de première classe. S'adresser à CE BUREAU. Québec, 30 mai 1881—1m

L'un des plus beaux magasins

DE Bijouterie et d'Horlogerie de Québec est sans contredit celui de JOSEPH DONATI

158, rue et faubourg St. Jean. Aussi voit-on chaque jour la foule émerveillée s'arrêter en face de ses vitrines et admirer les articles si variés et si riches qui y sont exposés.

Et cependant cela ne donne qu'une légère idée de ce que contient le magasin, car M. Donati, qui tient un autre magasin non moins bien assorti 241, rue St. Paul, en face la gare du Palais, possède un assortiment de Bijouterie, Montres, etc., à nul autre pareil. Québec, 21 mai 1881.

BIERE ET PORTER LABATT

De Londres Si quelqu'un d'entre eux vous dit qu'elle n'est pas la meilleure, demandez leur combien plus de profits ils réalisent en vendant des Bières communes qui la plupart sont composées d'acides, glucose ou autres ingrédients qui ruinent la santé.

Ne vous trompez pas, demandez LABATT, DE LONDRES, les gens qui s'entendent en ce qui concerne la Bière Labatt, de Prescott, qui est une toute autre mais n. Certificats d'analyse des plus hautes autorités médicales à la prochaine annonce. N. Y. MONTREUIL, Seul Agent, No. 179, rue St. Paul. Québec, 30 mai 1881.

Au Bon Marche

COIN DES RUES ST. JEAN ET COLLINS HAUTE-VILLE.

Si vous voulez être bien servi, allez à l'enseigne AU BON MARCHÉ, Haute-Ville, et vous épargnerez votre temps et votre argent, car on n'y fait qu'un prix et on vend les plus beaux et les meilleurs effets à bien meilleur marché que par tout ailleurs.

Les effets suivants méritent une attention spéciale:

- Etoffes pour Robes.....\$0.06 et plus
Cachemire Noir Kossais.....0 18
Cachemire Noir Français.....0 53
Cordé Noir.....0 19
Crêpe Courtauld et autres.....0 65
Une grande variété d'Indiennes.....0 05
Un grand lot de Chapeaux garnis et non garnis à moitié prix.....
Dentelles, Franges, Fleurs, Plumes..
Parasols avec Dentelle.....1 00
Entoucas.....0 25
Serviettes.....0 05
Tweed.....0 35
Meltons.....0 35
Serge, bonne qualité.....1 00
Chemises Blanches.....0 75
Parapluies, Chaussettes, Bretelles, Cravates, Coils, etc., etc.

Enfin une grande variété de Nouveautés à des prix qui défient toute compétition.

Sauvez 20 par cent et allez faire vos achats AU BON MARCHÉ, Haute-Ville.

N. GARNEAU.

Québec, 4 juin 1881.

A VENDRE

Chez MM. L. P. Déry, 40, rue St. Pierre, O. Fréchet, rue Buade, J. A. Langlais, 175-177, rue St. Joseph, à la Librairie du Quotidien, à Lévis, au Bureau du Nouvelliste, de Québec, et chez MM. Chs. T. Côté & Cie., 30, rue St. Paul.

COPROGENE

Ou procédé de Bommer pour fabriquer toutes sortes d'engrais

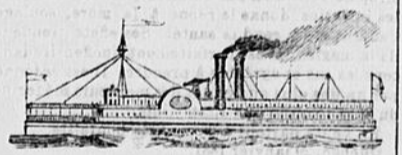
SYSTÈME PRACTIQUE Traduit de l'anglais par Arthur Thiboutot, et publié par Chs. T. Côté & Cie., manufacturiers d'instruments aratoires.

APPRECIATION DE JOURNAUX (Du Canadien)

" Le titre de l'ouvrage en dit assez pour en faire comprendre l'importance. Jusqu'à aujourd'hui, la rareté des engrais — il n'y a pas à se le cacher — a été le plus grand mal dont l'agriculture a toujours souffert. La nouvelle méthode est appelée à faire un bien immense dans l'exploitation de nos terres. Déjà nombre de cultivateurs des Etats-Unis l'ont adoptée, et pour rien au monde, ils ne voudraient en suivre une autre. Les principaux avantages du procédé comprennent la fabrication d'une masse considérable d'engrais, au moyen de matériaux à la disposition de tous les cultivateurs; la fumure la plus efficace appropriée aux besoins de chaque sol, de chaque espèce de plantes, etc.

" Le gouvernement devrait s'empresse d'acheter un livre si utile pour le distribuer dans les campagnes. Il ne saurait, par là, rendre un meilleur service à la classe importante des cultivateurs. (Du Journal de Québec)

" Comme le dit l'auteur, cet ouvrage qu'il offre aux cultivateurs est le fruit d'expériences pratiques et de nombreuses observations. Il devra donc servir beaucoup aux cultivateurs en leur communiquant des renseignements pratiques sur les engrais qui sont la base d'une bonne culture. Ceux-ci ont le droit de savoir l'usage de la méthode enseignée, afin de se convaincre si elle est bonne à quelque chose." Québec, 8 juin 1881—1s



Le vapeur "Chicoutimi"

CAPT. ED. SAVARD. Partira à l'avenir de Québec le SAMEDI MATIN, arrêtant aux Etablissements, Malbaie, Tadoussac, Anse St. Jean et Baie des Ha. Ha., et partira de Chicoutimi le MARDI SOIR, jusqu'à nouvel ordre.

Pour les prix de passage et de fret, s'adresser à bord, ou chez AUDET & ROBITAILLE, Marchands de Marine, coin des rues St. Pierre et sous le Fort. Québec, 31 mai 1881. CAPT. ED. SAVARD.

Joseph Vandry

Marchand à Commission et Agent Général No. 32, rue Sous-le-Fort, B.-V.

Informe respectueusement le clergé et le public en général, qu'il est le seul agent pour la Province de Québec de la maison A. Lacombe & Fils, qui est l'une des premières de Bordeaux pour le commerce des vins.

- Il vient de recevoir par le voilier Carla les marques suivantes: 100 caisses Medoc. 35 caisses St. Emilion. 50 " Méridan grave. 35 " St. Estèphe. 25 " Château Beldire. 25 " St. Julien. 25 " Paillass. 25 " Margot. 25 " Sauterne. 25 " Haut Sauterne. 10 " Cognac de 1, 2 et 5 barriques Bordeaux. 3 étoiles. 5 " Medoc. 5 barriques St. Emilion. 5 " Grave. 5 " Cérons. 5 " Sauterne. 10 demie barriques Cognac.

Tous ces vins seront vendus à une très petite commission. CERTIFICAT. Ambarès, 21 mars 1881.

Je, soussigné, curé-doyen d'Ambarès, diocèse de Bordeaux, chanoine honoraire de l'Eglise Métropolitaine, atteste que la maison A. Lacombe & Fils est une des plus honorables de la place de Bordeaux, et déclare en mon âme et conscience que les membres du clergé peuvent s'adresser avec confiance à cette maison pour en obtenir des vins de table et pour le saint sacrifice, vins purs et de sure provenance. P. G. DEYDON, Chanoine Honoraire, Curé-Doyen.

Vu pour légalisation de la signature de M. Deydon, curé-doyen d'Ambarès. Bordeaux, le 22 mars 1881. M. COMPAU, V. G. Sre. 30 mai 1881.

Cie. de Navigation à Vapeur du St. Laurent.



LE VAPEUR "ST. LAWRENCE"

CAPT. ALEX. BARRAS, A commencer du 31 du courant, laissera le Quai St. André chaque MARDI et VENDREDI, à HUIT heures A. M., pour Chicoutimi et la Baie des Ha. Ha., et arrêtera à la Baie St. Paul, Les Etablissements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac, L'Anse St. Jean, aller et retour.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie, Quai St. André. A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 3 juin 1881.



GRANDE EXCURSION D'ETE

Lac Memphremagog, Boston et New-York

RETOUR VIA MONTREAL Toutes dépenses étant payées.

Un parti choisi d'excursionnistes des deux sexes partira de Québec par train spécial. MARDI, 28 JUI

A DEUX HEURES P. M., pour un voyage de neuf jours au Lac Memphremagog, Boston et New-York.

Demandez ou envoyez chercher les circulaires donnant les détails complets. JOSEPH R. MICHAUD

Bureau du Chemin de Fer du Passumpsic, 104, Côte Lamontagne, Québec

30 mai 1881—1m

SEL DE LIVERPOOL

5,500 Sacs en rade PAR LE

"LATONA"

A VENDRE PAR J. B. Renaud & Cie.

72 a 82, Rue St. Paul. Québec, 21 mai 1881.

INDIA WAREHOUSE

190, rue St. Jean. M. W. ROURKE

S'apercevant que pour le patronage qu'il recevait d'un public, son ancien établissement situé au No. 216, rue St. Jean, était devenu trop petit, a déménagé au No. 190, RUE ST. JEAN.

Le poste est central et plus commode. Son magasin est aujourd'hui rempli d'un assortiment nouveau des marchandises d'épicerie les plus variées, Cigares, Liqueurs, etc.

" Par son emplacement, bien servir ses pratiques, il espère avoir le patronage d'acheteurs nouveaux et il est sûr de leur donner entière satisfaction. N. B.—Il a aussi en mains un assortiment considérable de Cigares de la Havane et d'autres marques des mieux choisies. Québec, 9 mai 1881—1m3sp

LIGNE DOMINION

Se reliant avec les trains du GRAND-TRONC DU CANADA

Vaisseaux. Tonnage. Capitaines. SARNIA.....5500.....En construction. OREGON.....3850.....do

BRACKLYN.....3200.....C. J. Landall. MONTREAL.....3300.....J. Thearle. TORONTO.....3300.....Jos. Gibson. DOMINION.....3200.....A. Reid. ONTARIO.....3200.....H. C. Williams. QUEBEC.....2700.....G. S. Dale. TEXAS.....2700.....F. B. Bouchette. MISSISSIPPI.....2634.....M. Prouse. ST. LOUIS.....2000.....J. McCauley.

Ces Steamers feront le trajet de QUEBEC à LIVERPOOL, comme suit: MONTREAL.....Samedi.....11 Juin. TORONTO.....Jeu.....23 " BROOKLYN.....Jeu.....30 " TEUTONIA.....Jeu.....7 Juillet. ONTARIO.....Jeu.....14 " MONTREAL.....Jeu.....21 "

PRIX DU PASSAGE: Cabines, de Québec à Liverpool, \$50; aller et retour, \$90.

Billets de passage directs d'avance, émis au plus bas prix. Billets de passage sur la ligne de Grand Tronc, et billets de connaissance accordés de et à toutes les parties du Canada.

S'adresser, pour fret et passage, à Bowring, Jamieson & Cie., 17, East India Avenue, Londres; à Filten, Main & Montgomery, 24 James Street, Liverpool; à O. Torrance, Montréal.

WM. M. MACPHILSON, 77, rue Dauphine, Québec. 11 juin 1881.